

# LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

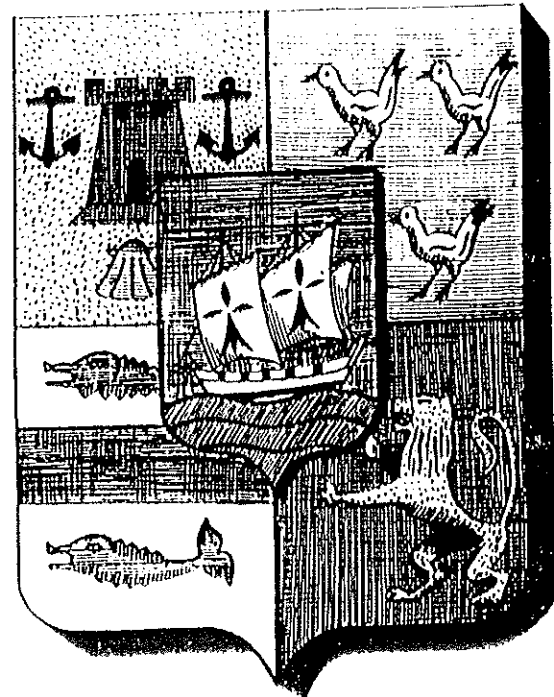
29. Le CONQUET (Finistère) - Hôtel Beauséjour



Bulletin Communal

N° 47

JUIN 89



# LE MOT DU MAIRE

" Faire savoir " étant l'une des premières obligations d'une municipalité, il m'a paru nécessaire de vous renseigner sur les quatre dossiers majeurs du moment: les finances, le port, la poste, la résidence pour personnes âgées.

En matière de finances, comme en toute autre chose, il y a des règles de bon sens à observer : on ne peut pas dépenser plus qu'on ne gagne. Si une commune a trop dépensé elle est obligée d'emprunter et d'augmenter les impôts. Nous sommes dans cette situation.

Les travaux d'infrastructure portuaire sont en cours. Leur achèvement est prévu en début d'année prochaine. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais tout n'est pas réglé pour autant. Le dossier de la protection du port est en sommeil dans les cartons de l'administration. Nous devons l'en faire sortir. La situation faite aux plaisanciers est injuste. Elle est préjudiciable à l'intérêt de la commune. Il s'agit là aussi d'en sortir tout en sachant que cette question ne sera pas simple à régler.

La poste est un sujet qui a soulevé beaucoup de controverses. Il était de notre responsabilité de respecter les délais et les marchés sous peine de la voir s'implanter ailleurs. Sa mise en service est prévue en fin d'année.

Quelques tracasseries administratives brouillent actuellement les cartes de la future résidence pour personnes âgées. Nous veillerons à l'aboutissement de ce projet. Là encore il y va de l'intérêt supérieur de la commune.

La saison estivale approche. Les difficultés habituelles de circulation et de stationnement seront aggravées par les travaux du port. Mais je sais pouvoir compter sur votre civisme pour nous aider à franchir ce cap difficile.

J'aurais préféré vous brosser un tableau plus idyllique de la situation. Il ne faut cependant pas dramatiser pour autant. Je sais par expérience que l'une des clés de la réussite repose sur un effort de solidarité de tous ceux qui ont des obligations. Cet effort, que je perçois tous les jours, est la marque du Conquet de toujours.

Alors gardons confiance.

Christian COUTURE.

L'année 1989 sera pour la municipalité conquétoise un exercice difficile. Deux éléments distincts concrétisent les difficultés à prévoir.

### 1° LE BUDGET

Celui-ci a été voté au mois d'avril. Le budget est bien entendu en équilibre mais au prix d'une augmentation de 15 % des impôts locaux et surtout grâce à un emprunt de 800 000 F contracté pour assurer l'indispensable. Emprunter pour assurer le remboursement d'emprunts précédents ne peut être considéré comme une bonne gestion, et l'équipe municipale devra au cours des exercices à venir mettre tout en oeuvre pour éviter de répéter en 90 et 91 ce qu'il a été nécessaire de faire en 89.

Ceci implique une rigueur de tous les instants et nous devons cette année refuser tout dépassement budgétaire. C'est le début de la période des vaches maigres et la municipalité ne pourra tolérer la moindre dépense non indispensable.

### 2° LA TRESORERIE

Le budget en équilibre ne signifie pas forcément une trésorerie positive. La commune du Conquet doit actuellement jongler pour faire rentrer ce qui lui est dû et payer ce qu'elle doit à ses fournisseurs. Les grosses factures, concernant les premiers travaux du port et la construction de la nouvelle poste ne sont pas compensés par l'arrivée des subventions prévues. Ceci crée une situation passagère difficile vis-à-vis de nos fournisseurs. La rentrée des subventions devrait amener une régularisation de la situation de trésorerie. Il n'en reste pas moins que tout au long de l'année nous devons rester très vigilants et effectuer à courtes périodicités des états de trésorerie nous permettant de contrôler la situation en accord avec la perception.

### ESPOIR QUAND MEME...

Nous savions que l'exercice 89 serait difficile, nous savons aussi que 90 et 91 nous obligeront à maintenir une discipline rigoureuse dans les finances de la commune. Ensuite, nous devrions assister à une détente raisonnable puisque quelques emprunts importants se termineront.

Le Maire, l'Adjoint chargé des finances et la Commission des finances feront le maximum pour sortir le plus rapidement possible du tunnel au bout duquel nous apercevons un ciel plus bleu.

Guy LE GOFF  
Adjoint aux Finances.



CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 28 JANVIER 1989

#### §§ Révision du Plan d'Occupation des Sols : arrêt du projet

Monsieur Le Maire présente le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols, notamment le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes. Le Conseil, considérant que ce projet de révision du POS est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques, décide d'arrêter le projet de révision du POS.

#### §§ Dénomination de voie au lotissement Le Gall

Monsieur Le Maire informe le Conseil de la nécessité de procéder à la dénomination de la voie desservant le lotissement Le Gall. Le Maire donne lecture d'un courrier qui lui a été adressé afin que ladite voie soit appelée rue Joseph Le Gall, du nom du propriétaire du terrain d'assiette. D'autres propositions ont été évoquées ; le Conseil décide donc d'y réfléchir et ajourne la question.

#### §§ Cession de terrain Ecole Dom Michel/Commune, rue Le Gonidec

L'association socio-culturelle de l'école Dom Michel, par un courrier adressé au Maire, présente la possibilité de cession gratuite d'une bande de terrain en bordure de la rue Le Gonidec à la commune, à charge pour cette dernière d'y réaliser des places de stationnement et mur de séparation avec portail entre la propriété de l'école et la nouvelle emprise communale.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe mais demande à être informé sur l'assiette réelle du terrain cédé ainsi que sur la présentation précise du projet et l'évaluation du coût des travaux.

### SEANCE DU 22 FEVRIER 1989

#### §§ Compte Administratif Budget général Exercice 1988

Le budget est voté à l'unanimité moins une abstention. Il laisse apparaître un excédent de 98 240,48 F en section de fonctionnement et un excédent de 1 028 544,50 F en section d'investissement.

#### §§ Compte Administratif Budget annexe du port Exercice 1988

Ce budget est voté à l'unanimité. Il laisse apparaître un excédent de 48 743,68 F en section de fonctionnement et il s'équilibre en section d'investissement à 50 768,29 F.

#### §§ Classement de la voirie communale

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'un certain nombre de voies de la commune ne figurent pas à ce jour au tableau de classement des voies communales et qu'il y a lieu de mettre à enquête publique ce projet.

#### §§ Cession de terrain commune/Antoine

Mr et Mme ANTOINE, demeurant Route Touristique au Conquet demandent la possibilité d'acquérir une portion de terrain jouxtant leur propriété et qui appartient à la commune. Après l'exposé du Maire, le Conseil décide de procéder à la vente à l'amiable de 84 m<sup>2</sup> et de fixer le prix de vente au M<sup>2</sup> à 50,00F, les frais de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

## §§ Projet du port - Situation - Marché

Le Maire présente au Conseil l'état d'avancement du dossier relatif aux travaux d'amélioration des infrastructures portuaires. Le projet de réalisation simultanée des travaux dans l'avant-port, partie pêche et partie commerce, entraîne une modification du financement: - jusqu'à concurrence de 15 MF, subventionnés à 50% par le Département et 20% par la Région, le coût des travaux sera supporté par le budget du port (soit une charge réelle de 4,5 MF).

- au-delà de ce montant, le surcoût sera intégralement pris en charge par le Département qui subventionne à 100% au titre du programme 1989 des Aides du Département, le complément de financement de 3,9 MF. Accord du Conseil pour signer le marché.

## §§ Contrat d'entretien Orgue de l'église

Le grand orgue de Tribune de l'église paroissiale vient de faire l'objet d'une remise en état générale par les soins de Mr Claude MADIGOUT, Facteur d'orgues.

Afin d'en assurer l'entretien, Mr Madigout propose un contrat, prenant effet au 1er Juin 1989, à réactualiser chaque année et renouvelable par tacite reconduction, pour un prix forfaitaire de 2 170,30 F TTC pour deux interventions annuelles. Accord du Conseil.

## §§ Garantie d'emprunt à la SEMAEB-Lotissement du Centre-Bourg

La SEMAEB demande une garantie d'emprunt de la commune pour un prêt de 1 000 000F en vue du financement complémentaire du lotissement Centre-Bourg. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accorder cette garantie à hauteur de 80% pour cet emprunt remboursable en deux ans selon les modalités fixées au contrat.

## SEANCE DU 25 MARS 1989

Il est procédé à l'installation du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et des Adjoints.

Election du Maire : Après un premier et unique tour de scrutin, Monsieur Christian COUTURE est proclamé Maire par 11 voix contre 6 pour Monsieur LE BORGNE.

Le Conseil fixe ensuite le nombre des adjoints à 5.

Election des Adjoints :

- 1er Adjoint : Monsieur Guy LE GOFF obtient 12 voix.
- 2ème Adjoint : Monsieur Marcel FABRE obtient 13 voix.
- 3ème Adjoint : Monsieur Christian RIOU obtient 11 voix.
- 4ème Adjoint : Monsieur Guy MENGUY obtient 11 voix.
- 5ème Adjoint : Monsieur Camille GELEBART obtient 12 voix.

Il est également procédé à la désignation des membres de la Commission des Finances ainsi qu'à ceux de la Commission chargée des travaux de l'urbanisme et de l'assainissement.

## SEANCE DU 13 AVRIL 1989

Au cours de cette séance il est procédé à la mise en place des différentes commissions municipales, de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, des représentants de la commune au sein de la commission cantonale d'aide sociale, à la désignation des délégués aux syndicats intercommunaux.

## §§ Vote des taux

Les taux des quatre taxes directes locales pour 1989 sont fixés à :

- taxe d'habitation : 14,01%
- taxe foncier bâti : 19,43%
- taxe professionnelle : 16,49%
- taxe foncier non bâti : 39,70%

§§ Le budget primitif 1989 est voté à l'unanimité. Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 8 346 728F et en section d'investissement à la somme de 9 642 966F.

§§ Le budget primitif 1989 du port est voté à l'unanimité. Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 158 744 F et en section d'investissement à la somme de 18 913 650 F.

§§ Demande de concours de la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère pour une mission de maîtrise d'œuvre

La commune sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère pour assurer l'étude et la direction des travaux d'amélioration des infrastructures du port du Conquet pour la pêche. Les caractéristiques de la mission sont définies lors de cette séance, et le Conseil Municipal, décide de confier cette mission aux services de l'Équipement.

§§ Emprunt relais TVA

Le Maire expose la situation des travaux de la 2ème tranche du village de vacances de Beauséjour, et explique que la commune ne percevant le reversement de la TVA sur les factures que deux ans après leur règlement, il est nécessaire de contracter un emprunt. Après différents contacts, la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne s'avère être la plus intéressante ; le Conseil donne son accord pour un emprunt de 440 000F remboursable sur 24 mois maximum à un taux de 9%.

§§ Redevance enlèvement des ordures ménagères "gros utilisateurs"

Le Maire expose que dans le cadre du versement de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères, il y a lieu de définir la participation globale qui sera demandée aux "gros utilisateurs" (déchets industriels et commerciaux). Le Conseil décide de fixer cette enveloppe globale à un montant de 70 000F. La répartition de cette somme sera fixée ultérieurement.

§§ Exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur Le Maire expose qu'il faut établir la liste des personnes bénéficiant de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette exonération concerne les locaux à usage industriel ou commercial dont les occupants sont tenus de procéder eux-mêmes à l'enlèvement des déchets ainsi que des locaux à usage d'habitation qui ne bénéficient pas du ramassage des ordures ménagères ; sont ainsi exonérés de la taxe : Mr Henri TASSIN, Ile de Quémènes, Mr Jean LE BRIS, rue Milin Avel, Mr Jacques LE NORET, Phare de Kermorvan, Melle Jeanne JOURDEN, rue Laënnec.

SEANCE DU 16 MAI

§§ Répartition de subventions

Il est procédé à la répartition des subventions pour 1989 aux différentes associations.

§§ Demande de subvention complémentaire Scouts de France

Alain BOSSARD au nom des Scouts de France, sollicite l'attribution d'une subvention de 10 000F destinée à boucler le budget de l'association afin de lui permettre d'embaucher un permanent. Un débat fait ressortir qu'il n'est pas possible d'accéder à cette demande, et décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 6 000F.

§§ Contrat d'emprunt pour les travaux du port

Les travaux du port ayant démarré, il va falloir faire face au règlement des situations transmises par les entreprises. Outre les subventions prévues, un emprunt d'un montant de 4 500 000F a été budgétisé à l'exercice 89. Monsieur LE GOFF, Adjoint aux Finances, présente les différentes propositions des établissements bancaires :

- Crédit Mutuel de Bretagne : 9,40%
- Caisse d'Épargne - Caisse des Dépôts : 9,50%
- Caisse centrale de Crédit Coopératif : 2 000 000 F à 9,25% (Crédit Coopératif)  
2 500 000 F à 9,50% (Crédit Maritime)



# état civil



## NAISSANCES

- 18/02/89 : GOURMELON Sophie, rue Auguste Brizeux  
28/02/89 : GAC Maureen, 7 résidence Hervé de Portzmoguer  
02/03/89 : MORIN Mickaël, rue Kennedy  
15/03/89 : KEREBEL Maïwenn, 6 rue Lieutenant Jourden  
04/04/89 : GUENEUGUES Arnaud, rue Kennedy  
24/04/89 : CAM Mathilde, rue de l'Iroise

## MARIAGES

- 06/05/89 : QUERE Michel, 23 rue Poncelin, Marin Pêcheur  
et  
JONCQUEUR Dominique, 5 rue Jeanne d'Arc, Sans profession  
12/05/89 : PELLE Gérard, 13 rue Georges Clémenceau, Marin Pêcheur  
et  
KERSIMON Véronique, 13 rue Georges Clémenceau, Infirmière  
13/05/89 : HAMON Pascal Thierry, Station Radio Maritime, Topographe Coffreur  
et  
LE QUINIO Sylvie Yvonne, 21 rue Lieutenant Jourden, Institutrice

## DECES

- 01/02/89 : MIGOT Pierre Joseph Marie, époux de Marie Lucienne COATALEM,  
14 rue Saint Christophe, 78 ans  
20/02/89 : ABILY Henri Pierre Marie, époux de Jeanne Marguerite QUILLIOU,  
4 rue Georges Clémenceau, 84 ans  
10/03/89 : LE BRIS Marie Joséphine, veuve de François Marie CALVEZ  
rue Marc Sangnier, 81 ans  
26/03/89 : MEUROU Yves Marie, divorcé de Marie Louise Henriette PARQUER  
33 rue Poncelin, 78 ans  
09/04/89 : TABURET Louis Joseph Marie, veuf de Fanny Henriette Ernestine Marie THOMAS  
6 rue Molière, 81 ans  
12/04/89 : JOMIER Jacques Paul, veuf de Paule Georgette Marie BOCQUET  
rue de Kérivin, 69 ans  
14/04/89 : LE BRIS Louise Françoise, veuve de Charles Jean Louis MINGUY  
7 rue Kennedy, 89 ans  
24/04/89 : LACROIX Jean Marie Joseph, époux de Madeleine Marie DUFAU-PERES,  
24 rue Sainte Barbe, 79 ans  
12/05/89 : MORVAN Anne Marie Léa, veuve de François Marie L'HOSTIS,  
Kérastang, 88 ans



## PERMIS DE CONSTRUIRE

26/01/89 : CORLAY Paul, Kermorvan, Habitation

06/02/89 : ROUXEL Dominique, Feunteun Dost, Résidence Principale

21/02/89 : KERROS Odile/LE GALL Joël, Croas ar Veyer, Extension Résidence Principale

21/02/89 : STORCK Jeannot, rue Kennedy, Extension Résidence Principale

18/04/89 : LE GALL Marie-Thérèse, rue de Kéronvel, Résidence Principale

# Informations Diverses

Les ordures ménagères de notre commune et celles du SIVOM de Saint Renan étaient emmenées à la décharge contrôlée du "Gavrais" en Plouarzel.

Depuis février, ces ordures sont traitées à l'usine du Spenot à BREST. Le coût du traitement et du transport est supérieur au tarif précédemment appliqué. Pour réduire cette dépense, il faut impérativement diminuer le tonnage. Aussi, nous vous demandons de ne plus mettre dans les containers et dans les poubelles ménagères (ramassés le mardi et le samedi) vos tontes de gazon et de haies. Les poubelles contenant des déchets de tonte ne seront pas ramassées par les éboueurs du SIVOM.

Dans un premier temps, la commune organise un ramassage de ces tontes, qui devront être mises dans des poubelles, mais en aucun cas dans des sacs plastiques. Pour les branchages, ceux-ci devront être ficelés pour en faire un paquet.

Ce ramassage se fera à partir du lundi 17 avril et ainsi tous les quinze jours jusqu'à fin octobre. Si le lundi du ramassage est férié, celui-ci se fera le mardi. (Dépôt des ordures dès 8 heures le matin).

Nous vous invitons tout de même à procéder, dans votre jardin, à la destruction de ces tontes par brûlage ou en faire du compost.

### Pour faire du compost

Creuser un trou, y mettre une couche de gazon de 20 à 30 cm puis 10 cm de terre végétale et ainsi de suite jusqu'à combler ce trou. Ce compost sera utilisable au printemps prochain.

Nous comptons sur votre bon sens pour respecter et faire respecter ces consignes.

## INFORMATIONS ELECTIONS

Les élections au Parlement Européen se dérouleront le Dimanche 18 Juin; les bureaux de vote seront ouverts de 8H à 22H conformément au décret N° 89-310 du 12 Mai 1989 du Ministre de l'Intérieur.

Vous voterez dans le même bureau que lors des dernières élections municipales ; vous présenterez la même carte électorale que celle utilisée en Mars (de couleur verte).

Si vous n'êtes plus en possession de cette carte, veuillez vous présenter au Secrétariat de la Mairie où il vous sera délivré une attestation de perte de carte sur laquelle figurera votre numéro d'inscription sur les listes électorales, ceci évitera, le jour du scrutin, des recherches qui vous contraindraient à patienter.

---

§§§ Depuis le 15 Avril, votre correspondant à OUEST-FRANCE sur Le Conquet est Madame ROPARS, 69 Domaine de Kerjean à TREBABU. Tél : 98-89-13-21.

---

§§§ Monsieur KEREBEL François, Artisan-Menuisier recherche apprenti 16 ans minimum pour Septembre. Téléphoner au 98-89-05-95 aux heures des repas. MERCI.

---

§§§ L'agence de développement du Pays des Abers (Association Loi 1901) cherche à recruter pour un emploi de secrétariat, contrat de qualification (2ans), une personne répondant aux critères suivants :

- premier emploi
- moins de 26 ans
- Bac G1 et traitement de texte
- 25H/semaine réparties sur 6 jours
- offre s'adressant aux personnes habitant Pays des Abers (5 cantons)
- Permis B

Envoyer Curriculum Vitae, photo et lettre d'intention à l'Agence, B.P 35  
29262 PLOUDALMEZEAU.

---

### §§§ CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER COLO-RECTO

La campagne finistérienne de dépistage se poursuit jusqu'au 30 Juin 1989. Participez-y. Cette campagne a déjà permis de détecter 137 cancers et 322 polypes et adénomes. Un test gratuit vous sera délivré par votre pharmacien sur présentation de votre feuille de prise en charge. Si vous avez égaré cet imprimé, contactez le siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Brest. Tél : 98-03-09-81 Poste 138.

COLLECTE DE FERRAILLE ET D'ENCOMBRANTS  
POUR L'ANNEE 1989

15 Juin - 21 Septembre - 26 Octobre - 29 Novembre

ASSOCIATION FAMILIALE DE LAMBEZELLEC

Mme BRAMOULLE, Présidente de l'Association assurera des permanences à la Mairie du Conquet, les mardi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 pendant les mois de Juillet et Août. Cette Association est affiliée à la Fédération des Familles de France (Les 3 F). Elle essaie dans la mesure du possible de résoudre les problèmes du consommateur ; des conseils peuvent être donnés tels que litiges de loyer, d'assurances, d'achats de meubles et divers...

SECOURS POPULAIRE : ET SI VOUS PRENIEZ UN ENFANT CET ETE ?

Ils sont 160 enfants, âgés de 6 à 12 ans

80 de la Marne du 1er au 26 août

80 du Finistère du 3 au 24 juillet

à attendre avec impatience les vacances : ils y ont droit eux aussi, à condition qu'une famille de notre département les invite...

L'accueil est bénévole, cependant, l'association prend en charge les frais de transport, d'assurance et de maladie concernant l'enfant.

Alors si vous êtes prêt à partager votre maison, votre lieu de vacances avec un enfant moins chanceux, le SECOURS POPULAIRE est là pour organiser cet accueil.

Vous pouvez contacter soit le SPF au 7 rue de Kéravel à Brest.

Tél. : 98.44.80.43 soit le comité le plus proche.



# OPÉRATION PROGRAMMÉE

## DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PACT ARIM. Pour tous renseignements: 114 bis, rue J.-Jaurès, BREST.  
Tél.: 98 44 85 76.

**Permanence:** Voir calendrier dans les Mairies

### LES AIDES FINANCEES en O.P.A.H.

Vous êtes PROPRIETAIRE OCCUPANT

La Prime à l'amélioration de l'habitat vous sera accordée si vous décidez de faire des travaux de mise au confort ou d'entretien, sous certaines conditions :

- \* le logement que vous occupez à titre principal doit avoir plus de 20 ans,
- \* vos revenus nets imposables ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Exemple :

- \* 50 507 F environ pour un couple sans enfant, si l'un deux travaille,
  - \* 62 633 F pour le même couple, si les deux travaillent,
  - \* 81 252 F pour une famille de 5 personnes et un salaire (ressources prises en compte : année 86),
  - \* 42 824 F pour une personne seule.
- \* Nature des travaux à réaliser : installation d'un ou plusieurs éléments de confort manquants : W.C. intérieurs, chauffage central ou installation sanitaire. Mais il peut également s'agir de travaux de couverture, de raccordement à l'égoût, etc...

La subvention possible sera de 17 500 F ou de 25 % du montant des travaux, sans jamais dépasser la somme précitée. Des mises aux normes partielles sont possibles. Dans ce cas, des primes forfaitaires seront octroyées :

- 1 700 F pour des W.C.
- 4 600 F pour une salle de bains
- 885 F pour une fosse septique, etc...

- \* pour les personnes âgées, certaines caisses de retraite pourront apporter leur concours (cumulable avec la PAH).

### EXEMPLE

Une retraitée de 58 ans.

- Travaux réalisés : changement de la chaudière, réfection de la cheminée, de la porte d'entrée. Total 27 700 F
- Montant de la PAH : 25 %, soit 6 900 F
- Aides de la caisse de retraite et caisses complémentaires : 6 750 F
- Apport personnel : 14 000 F

La subvention est égale à 50 %.

## Vous êtes PROPRIETAIRE BAILLEUR

Vous désirez réhabiliter un logement pour le louer. L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) vous accorde des aides importantes, de 35 à 40 % du montant total des travaux. Les conditions ne sont plus liées aux revenus ni aux demandeurs, mais au logement lui-même. Il y a deux types d'aides :

### Aides de mises au confort

- \* le logement doit être construit avant le 1er septembre 1948,
- \* pour les commerces ou bâtiments agricoles, les propriétaires ne peuvent prétendre à ces aides,
- \* un élément de confort doit manquer (salle d'eau, W.C. intérieurs ou chauffage) avant les travaux.

Le bailleur s'engage à louer le logement rénové pendant au moins 10 années en contrepartie de l'obtention des aides. Il peut choisir de conventionner son loyer, ce qui permet au locataire d'avoir accès à l'aide personnalisée au logement. Le conventionnement ouvre droit à une majoration de subvention pour le propriétaire.

### Aides aux économies d'énergie

Outre les aides de mises au confort, les aides sont octroyées pour les économies d'énergie :

- \* le logement doit avoir été achevé avant le 31 décembre 1975. Il peut être aux normes de confort exigées pour les aides précédentes, mais il doit être destiné à être loué après travaux (engagement de 10 ans). Ici les aides fonctionnent comme pour les exemples précédents, elles peuvent représenter entre 30 et 55 % du montant des travaux.

### Exemples de travaux d'économie d'énergie :

- \* Remplacement d'une chaudière de plus de 12 ans,
- \* Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries isolantes,
- \* Survitrage, pose d'un isolant mural ou dans les combles,
- \* Installation de ventilation mécanique contrôlée, etc...

Attention : Dans tous les cas, les travaux ne doivent être entrepris qu'après accord écrit.

#### Un exemple de réhabilitation :

Montant global de l'opération	270 000
Montant de la subvention ANAH accordée (le propriétaire a opté pour le conventionnement)	110 000
Apport personnel	50 000
Prêt bancaire	110 000
Montant du loyer conventionné	1 484
Montant des mensualités de prêt (exemple de prêt conventionné taux fixe	
10 ans	1 432
15 ans	1 158

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 1989

17 et 18 Juin	10ème Anniversaire	Scouts Marins
19 au 24 Juin	Porte Ouverte : Semaine des droits de l'homme et de l'enfant	O.C.C.E
23 Juin	Fête du Collège	OGEC Dom Michel
24 Juin	Feu de la St Jean	Comité Local des Parents d'élèves Ecole Publique
24 et 25 Juin	HELI-AS aux Blancs Sablons	Baptême de l'air
9 Juillet	Kermesse	OGEC Dom Michel
9 Juillet	Messe Télévisée au Fort	Base Nationale S.F
10 au 16 Juillet	Cerf-Volant	Maison Culture de RENNES
12 au 23 Juillet	Tournoi externe	Tennis
14 Juillet	Veillée	Base Nationale S.F
14 Juillet	Animation Bal Feu d'Artifice	Ass. Mer-Montagne
16 Juillet	Kermesse	Football
16 et 17 Juillet	Héli-star aux Blancs Sablons	Baptême de l'air
19 Juillet à 21 h	Concert par le "QUATUOR VOCAL DU LEON"- Michel COCHERIL à l'orgue	Eglise du Conquet
20 Juillet	Foire à la Brocante	Mairie
23 Juillet	Jeux inter Quartier au Stade	Club des Supporters
28 Juillet à 21 h	Inauguration des Orgues - Concert avec Mr Jean COSTA	Eglise du Conquet
30 Juillet	Tournoi de Foot aux Blancs Sablons	Football
5 et 6 Août	Inauguration du Musée	Gouel Ar Mor
10 Août	Foire à la Brocante	Mairie
12 Août	Bal	Club des Supporters
13 Août	Vente Artisanale	Club des Mouëttes
13 Août	Bénédiction de la Mer	M. Le Recteur
13 et 14 Août	Héli-star aux Blancs Sablons	Baptême de l'air
20 Août	Baptême de plongée	Club Subaquatique
26 Août	Fête de la Moisson à Lochrist	Ass. Mer-Montagne
26 Août	Tournoi de Basket	Basket-Ball Conquétois
12 Novembre	Kig a Farz	OGEC St Joseph
24 Juin	Repas International (Salle Polyvalente)	O.C.C.E

ECOLE

PUBLIQUE

DU CONQUET

"Semaine des Droits de l'Homme et de l'Enfant"

du lundi 19 Juin au samedi 24 Juin

\*\*\*\*\*

Afin de marquer réellement le bicentenaire de la Révolution française au Conquet, les enfants et les enseignants de l'Ecole Publique ont décidé d'organiser une "semaine des Droits de l'Homme et de l'Enfant".

Ne voulant pas se contenter uniquement de belles paroles, de nombreuses actions concrètes vont être menées à bien :

- \* Création d'une chanson avec Maxime Piolot
- \* Création d'une poésie avec (sans doute) Yvon Le Menn
- \* Mise en place d'une correspondance avec l'écrivain Michel TOURNIER et avec une école de Porto Novo au Bénin.
- \* Elaboration d'affiches pour l'ONU
- \* Réalisation d'une cassette-vidéo, d'une fresque murale, d'une sculpture, d'un journal et d'un sondage.

Les personnes (enfants et adultes) désirant réaliser des affiches sur le thème des Droits de l'Homme, peuvent nous contacter.

Trois soirées-débats, avec des personnalités, sont également prévues.

Lundi 19 Juin : Soirée des Associations (caritatives, humanitaires...)

Mercredi 21 Juin : "La France peut-elle toujours prétendre être un modèle en matière des Droits de l'Homme ?"

Avec la participation de Monsieur FAGNEN, représentant de la Mission du Bicentenaire pour le Finistère et Monsieur Denis LANGLOIS avocat au barreau de Paris, qui recevra le 22 Mai à l'Assemblée Nationale, le prix littéraire des Droits de l'Homme pour son livre "l'affaire SEZNEC" ainsi que des journalistes, hommes politiques et historiens...

Vendredi 23 Juin : "Si tous les enfants..."

Avec la participation de représentants de l'Education Nationale, de la D.A.S.S., de Médecins du Monde etc...

Samedi 24 Juin, un grand final est prévu dans l'enceinte du parc Beauséjour : Repas International avec des musiques des 4 continents.

Le tout sera clôturé par un feu de la Saint Jean.



E C O L E

S A I N T

J O S E P H

LE POINT SUR LA VIE DE L'ECOLE DEPUIS LE DEBUT 89 ....

... Tout d'abord, une première à l'école: le départ des C.M.1 et C.M.2 pour un séjour pédagogique en classe de neige à MANIGOD pendant 12 jours au mois de janvier ... Première très réussie tant sur le plan découverte d'un autre milieu que sur le plan initiation au ski ... Rendez-vous est pris pour 91! ... En effet, les sorties de cette nature sont organisées tous les deux ans, l'école regroupant les C.M.1 et 2

... Actuellement se mettent sur pied les sorties scolaires de fin d'année ... visite du Château de Kerjean à SAINT VOUGAY pour certains ... visite du Bélem ... approche des animaux en liberté pour d'autres ...

... Mais l'école, c'est aussi les locaux ...

Les "maternelles" se sentent à l'étroit dans leurs classes et une importante rénovation de l'immeuble donnant rue Dom Michel est à l'étude. Les architectes contactés ont fait des propositions intéressantes .. les appels d'offres vont être lancés et lorsque l'épineux problème du financement sera résolu, le chantier pourra démarrer ...

Soyons optimistes ... et gageons que pour la rentrée de septembre les locaux des petits, spacieux et bien structurés, accueilleront tout ce petit monde dans un cadre de vie très agréable.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE : La directrice reçoit, chaque soir après la classe, les parents désirant inscrire leurs enfants à l'école. Un enfant peut être inscrit dès qu'il a deux ans. (apporter 1 fiche individuelle d'état-civil et le carnet de santé de l'enfant).



ECOLES PRIVEES DU CONQUET  
SAINT JOSEPH ET DOM MICHEL

Kermesse du 9 Juillet 1989

Madame, Monsieur,

La première étape de l'atelier-kermesse est pratiquement atteinte grâce à l'assiduité de ses membres. Nous pouvons, dès lors, entamer la deuxième étape, c'est-à-dire : l'organisation des stands.

Les personnes désirant offrir des lots pour l'amélioration des stands peuvent le faire dès à présent (nos écoles assureront le relais).

Toutes les personnes ayant participé à la kermesse 88 et celles prêtes à nous épauler pour la kermesse 89 peuvent prendre contact avec le :

Secrétariat des écoles : 98.89.01.43 (St Joseph)  
98.89.01.72 (Dom Michel)

ou avec les personnes suivantes :

Mme ANSQUER 98.89.07.20  
Mme LE GOFF 98.89.08.35

L'aide de tous est souhaitée pour le bien être de nos enfants.

Les Responsables

\*\*\*\*\*

talon réponse à retourner dans les écoles

Monsieur et/ou Madame.....

APPORTERA (ONT) leur aide pour monter les stands  
pour démonter les stands  
pour tenir un stand (ou aider)

Stand : jeux, loterie, pêche à la ligne, tombola, buvette, pâtisserie...

# CLUB DES MOUETTES



LE CLUB DES MOUETTES NE SE REPOSE GUERE ....

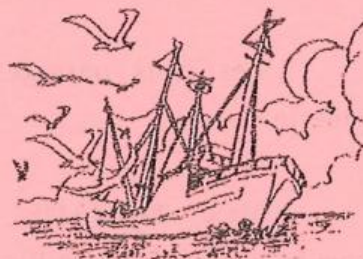
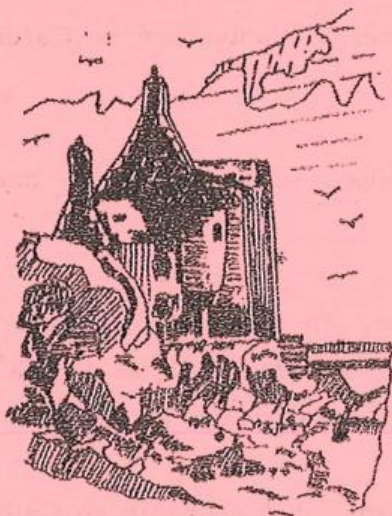
NOS DERNIERES SORTIES :

LE 17 AVRIL : REUNION AU SIVOM DE STRENAN

LE 19.... : PROMENADE AVEC DEJEUNER A SPEZET, LE SOIR GOUTER  
A ST THOIS CHEZ LA REINE , BONNE TABLE, CHANSONS  
DANSE,SANS OUBLIER LE SUPERBE PIANO MECANIQUE

APRES QUOI COMME TOUJOURS RETOUR AU CONQUET

A BIENTOT



## INFORMATION MUSEE

Les travaux de remise en état de l'intérieur du bâtiment commencés il y a environ un an (les bénévoles sont une denrée rare) vont s'achever fin mai. Juin sera consacré à la construction de vitrines, aquarium etc...

L'ouverture au public semble possible fin juillet début août. J'invite donc ceux qui auraient des photos, objets, costumes, ayant un lien avec l'histoire du Conquet, ou des canots et petits bateaux de pêche traditionnels à prêter ou à donner au Musée, à me contacter :

Par téléphone 98090427

Par courrier "Musée du Conquet" (boîte aux lettres à la porte du bâtiment à gauche en entrant dans Beauséjour)

JP Clochon



La semaine du 27 avril au 4 mai a vu deux passages de Gallois au Conquet.

Le premier groupe, fort de 12 membres emmené par le Président Bob ROBERTS du Comité de Llandello, était dans nos murs du 27 avril au 1er mai. Réunion de travail avec notre comité pour fixer le déroulement des échanges de l'année en cours. Entre autres les échanges d'enfants de l'été prochain, la venue possible d'adultes, la venue également de la chorale masculine en septembre. 50 chanteurs qui se produiront à Lannilis, puis au Conquet. Et l'étude pour l'an prochain du renouvellement officiel du pacte d'amitié des villes jumelées.

Le second groupe, fort de 35 personnes, tous anciens étudiants de l'université d'ABERYSTWYTH est accompagné de Mme Rita WILLIAMS, professeur de langues celtiques dans cette même université. Outre le gaélique, langue parlée en Irlande, elle enseigne le breton à 25 élèves. Il y a quelques années, à l'université de Cardiff, elle eut jusqu'à 80 élèves, jeunes et adultes.

Les deux passages de ces groupes se sont déroulés dans une très grande camaraderie.

Mme WILLIAMS et son groupe, en voyage d'études en Bretagne étaient au Conquet pour se recueillir sur la tombe de Jean-François LE GONIDEC, rénovateur de la langue bretonne. (Le tombeau fut entièrement rénové avant leur venue).

Un moment émouvant fut le chant funèbre chanté en Gallois par ces hommes et ces femmes, entourant le tombeau, les yeux fixés sur l'effigie de Le Gonidec. Un chant celte, en hommage aux hommes et aux femmes qui consacrèrent leur vie au service de leur pays.

Ils se recueillirent ensuite sur les tombes des jeunes aviateurs alliés abattus à Porsillogan et qui reposent côte à côte à Lochrist.

Autre arrêt au cimetière devant le monolithe : tombe d'une famille britannique noyée dans le naufrage du DRUMMOND CASTLE en 1896, dans le fromveur. "John REED, sa femme Margaret et leur fille Alice".

# ASPECT

L'ASPECT retrouve avec plaisir sa page du bulletin municipal, censurée lors de sa dernière parution par la municipalité en place à l'époque.

L'association se porte bien avec ses 250 adhérents et ses nombreux sympathisants, tant dans la population que dans la nouvelle équipe municipale.

Lors de notre dernière assemblée générale du 26 Avril 89 à laquelle assistaient Monsieur COUTURE, maire, et Monsieur GELEBART, adjoint chargé de l'urbanisme, nous avons confirmé nos objectifs :

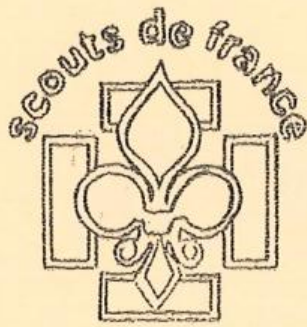
- la reconnaissance du centre-ville traditionnel et sa mise en valeur.
- la révision de l'aménagement du parc de Beauséjour, de son hôtel, en cohésion avec la place de l'Eglise, en accordant un emplacement privilégié à la résidence des personnes âgées.

En ce qui concerne le premier objectif, des assurances nous ont été données.

Sur le second point, une réflexion et une réelle concertation sont en cours avec la création prochaine de la commission extra-municipale de Beauséjour.

Notre but est la sauvegarde du patrimoine conquétois et l'association reste vigilante, afin de résister aux initiatives malencontreuses :

Protégeons notre patrimoine et notre environnement ... cette mémoire disponible menacée parfois par l'inconscience des hommes.



## DE BABORD A TRIBORD

La Base Nationale Marine des Scouts de France vient depuis le 1er avril d'embaucher un permanent. Il s'agit de Joël BELEC, connu de beaucoup de Conquétois.

L'Association Scouts de France a été créée en novembre 1979, et personne à l'époque n'aurait imaginé que dix ans après, il y aurait création d'un emploi. On peut se réjouir de la croissance de l'association.

Il est à noter que le Conseil Général et le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous aident dans le financement.

Notre permanent a déjà effectué trois stages depuis le début de son contrat. Un premier stage interne au mouvement qui est l'équivalent de la première partie du brevet de directeur de colonie de vacances. Le deuxième qui s'est déroulé au Conquet, était un stage marin préparant à un brevet donnant la possibilité d'encadrer des jeunes au cours d'activités nautiques. Enfin le dernier, un stage avec le Conservatoire du Littoral.

L'action de la Base va s'accroître au fil des années tout en respectant ce qui fait notre identité et en respectant l'environnement du Conquet.

Notre volonté, c'est de développer l'association tout en développant la venue de Scouts de notre commune. L'impact économique n'est pas négligeable.

Cet été nous accueillons à nouveau des Scouts de toute l'Europe. Cependant, il est important que l'équipe d'animation s'étoffe. Non seulement l'équipe d'animation de la Base Nationale, mais aussi l'équipe d'animation du groupe local, chargé plus particulièrement de l'encadrement des jeunes de la commune.

C'est un appel constant que nous lançons, mais un appel fondé sur un réel besoin.

Alors que vous soyez intéressés par l'animation de jeunes, par une collaboration, étroite en partageant vos compétences, venez nous voir. Nous sommes à votre disposition.

Les jeunes ont besoin de vous, les jeunes ont besoin de votre expérience, si vous avez à coeur le problème des jeunes sur la commune n'hésitez pas à venir nous aider.

Un appel pressant est fait à tous ceux qui ont déjà fait du scoutisme. Au nom de ce que vous avez reçu, venez à votre tour donner ce que vous pouvez. Ceci n'exclut pas ceux qui n'ont pas fait de scoutisme.

Pour tous contacts, téléphonez à Joël BELEC au 98.89.13.80 aux heures ouvrables, ou aux responsables du groupe Pen ar Bed.

Alain BOSSARD  
et l'Équipe d'Animation

a la



ibliothèque pour tous

10 rue Lieutenant Jourden - LE CONQUET

Implantée depuis juillet 1986 dans ses nouveaux locaux rue Lieutenant Jourden au CONQUET, la bibliothèque pour tous fait partie d'une association départementale. Son équipe de bibliothécaires est composée de 7 personnes, toutes volontaires et bénévoles, qui accueillent les lecteurs.

La bibliothèque étant un lieu de rencontre et d'échange autour du livre, les bibliothécaires prennent le temps de discuter des livres avec leurs lecteurs, éventuellement de les conseiller et "attachent du prix à leur avis".

Les livres nouveaux sont choisis à la suite des analyses faites en comité de lecture, par une équipe de douze bibliothécaires, tous les quinze jours au Centre Départemental à Brest ; mais aussi grâce aux notes bibliographiques éditées par l'Union Nationale Culture et Bibliothèques pour Tous, à Paris. Les livres retenus sont achetés au cours d'une journée d'achat, puis mis en circulation dans les bibliothèques.

Une organisation qui permet à nos lecteurs de trouver souvent disponibles dans notre bibliothèque, des livres qui viennent de sortir en librairie.

Comme l'an dernier, nous accueillons à la bibliothèque les enfants des écoles primaires qui le désirent, une fois par quinzaine avec leur responsable de classe. Ils empruntent à chaque visite un livre qui leur est prêté gratuitement, la municipalité subventionnant cette initiative.

Nous venons de recevoir les nouveautés suivantes :

Pour les Adultes

DEFORGES Régine

"Sous le ciel de Mougorod"

HOFER Godefroy

"Plongée de nuit"

VOLKOFF Vladimir

"Les hommes du tzar"

ASSOULINE Pierre

"Albert Londres"

LURIE Alison

"La vérité sur Lorin Jones"

SMITH Rosamond

"L'amour en double"

HIGGINS Jack

"La nuit des loups"

JARDIN Alexandre

"Le Zèbre"

Pour les Enfants

TOUBEAU

"Les aventures du lapin rouge"

PINGUILLY

"Raconte-moi"

JAOUEN

"La croix du Sud"

MIRANDE

"Julie-Egalité"

PELGROM

"L'étrange voyage de Sophie"

NOSTLINGER

"Le lundi tout est différent"

Bandes dessinées

POMMAUX

Marion DUVAL : attaque à Ithaque

SWOLES

DURANGO : une raison pour mourir

HANSEN

Petzi alpiniste

"

Petzi et son petit frère

Nous souhaitons à tous de passer de bonnes vacances, et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons les lecteurs d'été, car il est possible de s'abonner à la bibliothèque, uniquement que pour la durée des vacances.



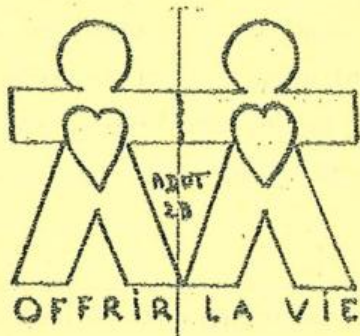
Siège Social : Mairie

29217 LE CONQUET

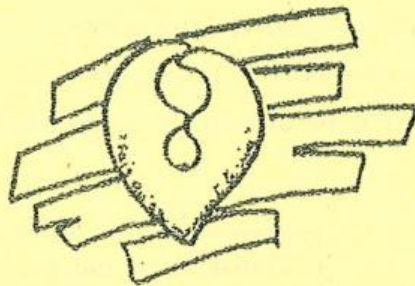
L'Association "Mer et Montagne" remercie vivement toutes les personnes qui ont participé au loto du 8 avril dernier,

Un grand merci aux quelques commerçants dynamiques qui ont répondu à notre collecte de lots et contribués à la réussite de cette soirée.

L'Association "Neige Océan" était au Conquet du 4 au 7 mai.



ADOT  
29



L'Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains du Finistère (ADOT 29) affiliée à la Fédération Française (FFDOT) dont le siège social est à l'hôpital St Louis à Paris, a pour mission d'éduquer le public, de l'informer pour lui rendre naturelle l'idée du don d'organes.

#### Nos objectifs :

- constituer un panel de 40 000 donneurs de moëlle osseuse pour offrir à tous les leucémiques et les aplasies médullaires une chance d'être sauvés.
- favoriser les dons de globules blancs et de plaquettes (cytaphérèse) dans les centres de transfusion pour aider au traitement de certaines maladies : leucémies, aplasies...
- développer l'information afin de lever toutes les réticences à propos des prélèvements d'organes à des fins de transplantations thérapeutiques. Faire comprendre au plus grand nombre la nécessité d'organes en cas de décès brutal, pour sauver d'autres vies.

La loi du 22/12/1976 (loi Caillavet) autorise les prélèvements d'organes à des fins thérapeutiques et scientifiques sur toute personne majeure, en état de mort cérébrale n'ayant pas fait connaître, de son vivant, son refus de prélever un organe après sa mort.

Il semble logique que des organes devenus inutiles à leurs légitimes propriétaires soient légués volontairement à des malades qui en sont démunis.

"Mieux que la loi, le port de la carte"

Tant il y va de la dignité humaine de vouloir donner après mûre réflexion, et en conscience, plutôt que par tacite résignation devant la loi.

La FFDOT et les Adots ont pour grande préoccupation de sensibiliser les parents d'enfants au prélèvement d'organes sur leurs enfants accidentés. Il s'agit d'un prélèvement pour lequel la loi exige que le corps médical sollicite l'autorisation des parents. Ce prélèvement, ce don est destiné uniquement à d'autres enfants qui végètent, dont la croissance stagne, qui mènent une vie axée sur l'hôpital ou qui décèdent faute d'organes. Pour cela notre association doit motiver l'entourage, les parents de bébés, d'enfants, d'adolescents, à froid, alors que tout va bien.



- Parce que l'accident et la maladie  
ça n'arrive pas qu'aux autres.  
- Parce qu'offrir la vie après sa  
mort est un acte utile et généreux

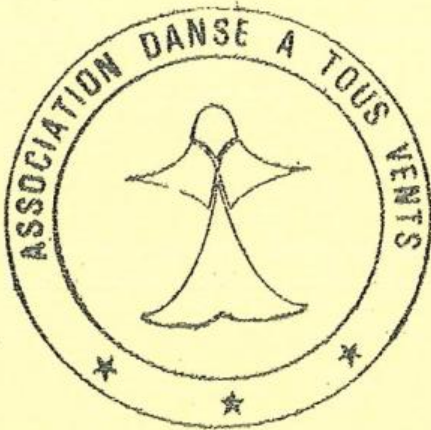
- Parce que les malades en attente de  
greffes ont aussi le droit de vivre.  
- Parce qu'un don d'organes est aussi  
une façon de revivre, de

### DONNER LA VIE

Pourquoi ne pas prendre aujourd'hui, un peu de temps pour réfléchir, sereinement à ce que la loi appelle un prélèvement et que les hommes nomment un don, et prendre la décision, en toute quiétude, de devenir porteur de la carte : "Oui au prélèvement, oui à la vie".

Pour tous renseignements, s'adresser à Renée COQUART, 7 rue Pen ar Street  
29217 LE CONQUET. Tél. : 98.89.02.52

\* Il nous manque des bénévoles pour étoffer notre équipe de Brest et des environs, peut-être vous sentez-vous concernés par cette cause ? Nous vous invitons à nous rejoindre et à partager cette idée, cette solidarité.



### " DANSE A TOUS VENTS "

Après un hiver de travail, les élèves de l'école de danse vous présenteront :

LE SAMEDI 3 JUIN à 20 H 30

SALLE " LE BRETAGNE " à SAINT-RENAN

leur spectacle de fin d'année : " LE VILLAGE ENCHANTE "

d'après une légende bretonne.

La saison de cours de danse 88/89 se terminera le 28 Juin sur un point d'interrogation, l'Association ne pouvant continuer dans les locaux actuels, se retrouve sans salle pour la saison prochaine.

Nous remercions toutes les personnes qui tout au long de l'année nous ont aidé à la préparation du spectacle et nous espérons vous y voir nombreux applaudir nos danseurs et danseuses conquétois(e)s.

## BASKET-BALL CONQUETOIS

La huitième saison se termine, 89-90 sera la neuvième, il faut déjà y penser et la préparer.

§§ Des résultats moyens mais encourageants sont venus couronner les cinq équipes du club.

§§ L'école de basket (débutantes, poussines, benjamines) se classe 3 sur 5 après Noël. Un résultat normal car il y avait trois débutantes cette saison.

§§ L'équipe minimales filles se classe 4 sur 6 et a remporté 3 matchs après la trêve. La moitié de l'équipe a été renouvelée pour la saison. De plus il y a eu un changement de manager en cours de saison. Dans l'ensemble l'équipe a joué en dilettante.

§§ Les cadettes, l'équipe phare de la saison 88-89 se classe seconde de leur groupe en départementale, a atteint les 64ème de finale de coupe de France et est tombée devant " Harouys de Nantes". L'équipe participa à 4 tournois, disputa une finale devant Saint-Renan au tournoi du Conquet le 8 Mai, après avoir disputé un très bon tournoi et notamment une demie finale dont elles sortirent vainqueurs après prolongation et lancers-francs. Pour la saison 89-90 l'équipe disputera la Coupe de France et sera plus forte pour cette compétition car il y a restructuration des catégories.

§§ Les Seniors garçons, eux, se classent 8 sur 12 avec 5 points en moins, sanction pour manque d'arbitre jusqu'à Noël ; depuis la situation a été régularisée car André SALAUN est devenu arbitre départemental en cours de saison.

Une saison avec beaucoup de blessures et d'indisponibilités. Cependant une poule retour avec de très bons matchs mais un manque de constance dû à un manque d'entraînements physiques en commun. Le retour de Michel JACQ en Août prochain devrait apporter beaucoup grâce à son expérience et "sa patte gauche".

§§ Les Seniors Filles, se classent 8 sur 16 et s'est retrouvée avec 6 éléments sur la fin, après s'être brillamment qualifiée dans la poule d'accession à l'excellence. L'équipe, trop jeune, 3 cadettes et 3 juniors, ne put par manque de réserve et d'expérience soutenir le rythme adverse. Ce fut une saison pour préparer l'avenir.

§§ La reprise de l'entraînement pour les filles s'effectuera le vendredi 11 Août et le mercredi 16 Août pour les garçons.

§§ La 9ème édition du challenge "Pen Ar Bed" se déroulera le samedi 26 Août à la salle omnisports avec 12 équipes masculines (6 départementales et 6 nationales et régionales), le match féminin se déroulant le matin.

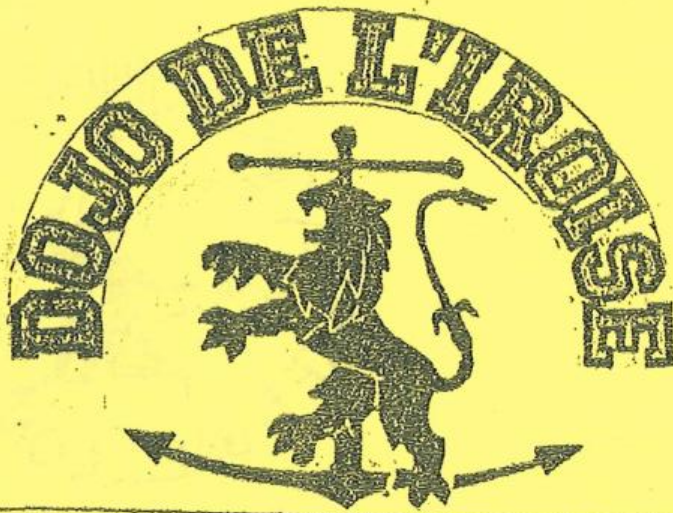
§§ L'assemblée générale se déroula le 27 Mai, le comité pour la saison 89-90 est le suivant :

Président	: LISI Pascal
Président d'honneur	: LEVEN Jean-Luc
1er Vice-Président	: SALAUN André
2ème Vice-Président	: VAILLANT Monique
Secrétaire	: LAMOUR Patrice
Secrétaire-Adjoint	: LOAEC Christine
Trésorier	: APPRIOU Pascale
Trésorier-Adjoint	: LOAEC Roger
Membres	: VAILLANT Edith - SALAUN Magali - ROY Danièle LOAEC Nicole - LE DEUN Victoria - MAGUEUR Catherine

Magali SALAUN, nouvelle joueuse des bleuets de Guilers NAT IV entraînera les benjamines du club, une recrue de choix pour le comité et l'encadrement technique du Basket-Ball Conquetois.

Bonnes Vacances à Tous !!!





4 rue Sainte Barbe - 29217 LE CONQUET  
Tél. : pendant les cours : 98 89 04 94

Cours les :

mardi : enfants de 18h 15 à 19h 30, adultes de 19h 30 à 21h  
jeudi : enfants de 18h 15 à 19h 30, adultes de 19h 30 à 21h  
samedi : enfants et adultes de 17h 30 à 19h

TÉL. : 98 48 58 58

Le :

Une saison s'achève ou presque et un premier bilan très positif peut déjà être établi.

Le club a enregistré cette année 85 adhésions et des résultats dans tous les domaines.

Minimes :

3ème départemental de leur catégorie : Gérald BRENTERCH, Frédéric KOENIG, Pascal VAILLANT- 3ème pour Solène LE MEUR.

La consécration en cette année 89 pour René CHAPALAIN qui obtient brillamment sa ceinture noire.

Pour la première fois, le Dojo de l'Iroise avait la responsabilité quant à l'organisation des championnats départementaux des ceintures de couleur, cadet, junior, senior masculins et féminins ainsi que des benjamins et benjamines.

Le Conquet se trouvait donc en ce Dimanche 30 Avril, capitale départementale du Judo.

Notre club obtient pour le moins d'excellents résultats :

Benjamines : 1ère Gwenn LE BRIS, 3ème Cécile LE BRAS.

Cadets : 1er Jérôme LE GUENNEC, 2ème Christophe APPRIOU et Xavier VAILLANT, 3ème Erwann MENGUY.

Juniors et Seniors : 1ère Marie-Lise BARON

1ers Jean-Yves PERAN qui marque 40 points pour la ceinture noire, Loïc PROVOST et Rémy HASCOET.

2ème Yann MENGUY qui marque 10pts pour la ceinture noire.

3èmes Dominique PROVOST et Patrick MARECHAL.

4ème Fabrice TROMEUR.

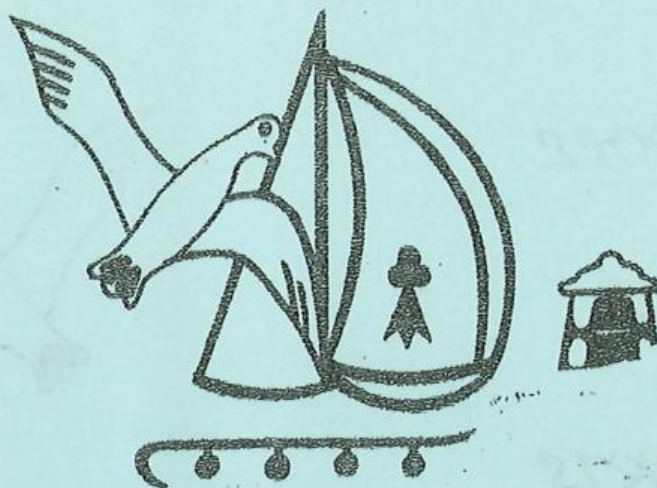
Toutes ces compétitions ont réuni 270 judokas. Nos cadets juniors et seniors sont qualifiés pour le championnat de Bretagne à Rennes qui a eu lieu le 21 Mai.

Le Samedi 27 Mai le club a présenté une équipe pour le gala du DOJO PLOUZANE.

Le voyage en Angleterre est prévu pour le premier week-end du mois d'Août. Le dojo assurera donc des cours tout le mois de Juillet, les Mardi et Jeudi à 19h.

\*\*\*\*\*

# RUGBY



## ECOLE DE RUGBY :

Les 14 et 15 mai, l'école de RUGBY s'est déplacée en Haute Garonne.

Les clubs de STLYS et FONTENILLES nous ont réservé un accueil extraordinaire et nos jeunes ont été impressionnés par la "Maison du RUGBY" où nous avons pris la plupart des repas et assisté au match TOULOUSE-AGEN (à la télévision) dans une ambiance indescriptible...

Sur le plan sportif, nous avons participé au Challenge de l'Aussonnelle à FONTENILLES.

Benjamins : notre équipe a échoué de très peu pour obtenir la troisième place face à Auterive et a effectué de très gros progrès sur ce tournoi.

Poussins : l'équipe du Conquet a participé à un tournoi très relevé puis elle a fait une rencontre amicale contre le Stade TOULOUSAIN (rencontre perdue 24 à 12). Mais quel souvenir que ce match contre les jeunes du club finaliste du championnat de France 88-89 !

Enfin nos deux minimes ont participé au tournoi avec l'équipe de l'entente STLYS-FONTENILLES. Ils ont beaucoup appris dans un tournoi très relevé...

En 1990, nous espérons recevoir à nouveau nos amis de l'entente STLYS-FONTENILLES et envisageons de partir en voyage à LLANDEILO avec l'école de RUGBY du CONQUET.

Voici les catégories pour la saison 89-90 en fonction de l'année de naissance :

Mini poussins : 1981 et 1982

Poussins : 1979 et 1980

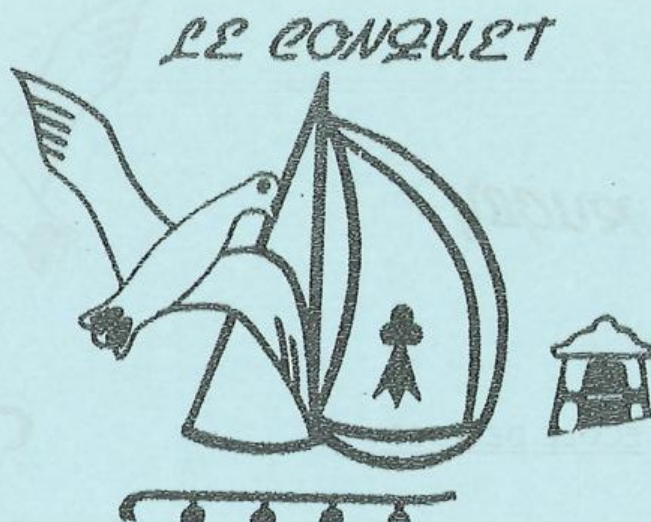
Benjamins : 1977 et 1978

Minimes : 1975 et 1976

\* Cadets : 1973 et 1974

\* Pour cette catégorie, l'engagement en championnat devant être fait pour la mi-juin, il est urgent de connaître les enfants nés en 1973 et 1974 désirant pratiquer le RUGBY la saison prochaine et ce LE PLUS TOT POSSIBLE.

ÉCOLE  
DE  
SPORTS



ÉCOLE  
DE  
SPORTS

L'école de Sports/Rugby du Conquet est en plein essor : 5 enfants en 1985, 68 aujourd'hui...

Pourquoi une école de sports ? La section rugby a créé cette école car nous pensons que l'intérêt de l'enfant est d'avoir un large éventail sportif afin d'être à même de choisir plus tard une discipline sportive. Si le premier choix ne s'avère pas le bon, le fait d'avoir "goûté" à d'autres activités sportives lui permettra de se "recycler" et de pratiquer un sport le plus longtemps possible.

Fonctionnement : Tous les mercredis de 13H30 à 14H45 pour les enfants de 7 à 12 ans.  
de 14H45 à 16H00 pour les enfants de 5 à 7 ans.

Au programme : Gymnastique ; Athlétisme ; sports collectifs.

Pour s'inscrire : A partir du premier Mercredi après la rentrée scolaire 89-90 à la salle omnisports.

Se munir : d'une autorisation médicale  
d'une autorisation parentale  
d'une fiche individuelle d'état civil  
d'une photo.

L'ÉCOLE DE SPORTS EST OUVERTE À TOUS LES ENFANTS (à partir de 5 ans)  
Enfants du Conquet et des autres communes, bien sûr.

\$

## DE GORRECONQ-PENHEP A BEAUSEJOUR

---

GORRECONQ ou "montagne du Conquet" : lieu-dit où l'on trouve aujourd'hui la cabane du Syndicat d'Initiative et l'arrêt des cars, est un ancien lieu noble : la seigneurie de Gorreconq, appartenant autrefois à Demoiselle Azenore de Kersulgen, dame du Bizlou et autres lieux. En 1757 on y voyait un manoir sous couverture d'ardoises, avec cour, puits, crèches et maison à four, sire, vaux, jardin derrière, le tout cerné de murailles...

Le terrain vague de Gorreconq était place au chevaux les jours de foire, un corps de garde s'y dressait qui accueillait une petite garnison de soldats en période de conflits.

PENHEP : nom donné aux terrains en face et au sud de Gorreconq entre les actuelles rues Lt Jourden (ex Grand-Rue) et Louis Pasteur (ex rue Bernard).

Penhep semble tirer son nom de la famille Huon de Kermadec : en 1618, existe un écuyer François Huon sieur de Kermadec-Penhep et de Gorreconq.

---

XIXe siècle : François Tissier, propriétaire et directeur de l'Usine d'Iode du Conquet habite Gorreconq, c'est un homme très riche qui consacre sa fortune à acheter maisons et terres tant sur la commune du Conquet que sur celles de Plougonvelin ou Ploumoguer et même jusqu'à Plouarzel...

Tous ces champs et pâtures de Penhep, en face de chez lui, l'attirent. A partir de 1857 il commence à les acquérir de divers propriétaires pour les réunir en un vaste ensemble. En 1859 non seulement c'est chose faite mais s'y dresse déjà une grande maison possédant, selon la matrice cadastrale : 56 portes et fenêtres ordinaires et 1 porte cochère.

Tissier peut s'y installer avec sa famille et sa maisonnée constituée alors de 4 servantes, 2 domestiques, 1 jardinier, 1 concierge et sa femme.

Il y décèdera en 1873 pendant son mandat de maire du Conquet.

La grande maison de maître va alors être désertée, le fils de Tissier, Frédéric habite en ville une autre maison cossue construite en 1866 par l'architecte A. Marie (Actuelle maison de Nelle Raguenes).

En 1886, Frédéric Tissier étant décédé en 1878, un partage des biens a lieu entre sa veuve et ses enfants, le château de Penhep puisqu'on le nomme ainsi tombe dans le lot de Divine Estelle Marie Tissier, la demoiselle n'a que 16ans, la grande maison reste donc inhabitée.

1892, Mademoiselle Tissier épouse un jeune homme de Camaret : Paul Marie Adolphe Le Dall de Kerangalet, le couple vient s'installer à Penhep qui pour les gens du Conquet devient le château de Kerangalet. Les années passent, les Kerangalet habitent Brest et n'ouvrent leur demeure que pour des réceptions et fêtes.

1898 un conflit les oppose à la municipalité du Conquet à propos de contribution foncière. On peut lire alors sous la plume du maire Levasseur : Le dit château est la propriété la plus somptuaire du Conquet, elle possède un parc de 8 hectares, une grande maison avec sous-sol, 16 salles, salons ou chambres de maître avec mobilier luxueux, des mansardes, deux serres de 60 mètres, écurie pour 8 à 10 chevaux, étable, porcherie, poulailler, clapier, pigeonnier, vaste bûcher, magasin à fourrage, cour d'honneur avec loge de concierge d'un côté et belle remise de l'autre, potager, verger ...

Le couple Le Dall de Kerangalet se sépare en 1922, Penhep est mis en vente.

Un acheteur se présente : Nicolas Goaëc, Photographe, demeurant 12 rue Jean Jaures à Brest. Son projet est d'ouvrir au Conquet un hôtel pour voyageurs. Les travaux sont rapidement menés dans la grande maison : cuisine en sous-sol, salle de restaurant en entresol et chambres dans les étages, en outre, sur la droite de la cour, Goaëc fait construire un bâtiment annexe avec au rez de chaussée des garages et à l'étage des chambres.

Le bâtiment principal s'orne alors d'une grande enseigne :

"HOTEL DU BEAUSEJOUR"

L'hôtel restaurant va exister de 1922 à 1931 environ, à cette date le propriétaire en est un certain Charles Derat domicilié à Brest, il semble que Beauséjour soit alors inhabité.

1935: La ville de Brest fait l'acquisition de la propriété pour y établir des colonies de vacances. Les enfants y viendront en vacances jusque dans les années 70/75 avec une interruption entre 1940-44 : pendant la guerre l'ancien hôtel était devenu quartier général de la garnison allemande du Conquet.

Déserté depuis une douzaine d'années Beauséjour est actuellement en cours d'acquisition par la commune du Conquet. Espérons que les dégâts causés sur le bâtiment par les intempéries ne provoqueront pas sa ruine. Penhop-Beauséjour fait partie de notre patrimoine local il faut le préserver avec soin.

-----JP CLOCHON -----MAI 1989--

Sources : Archives Mairie Conquet : Etat-Civil, Matrices Cadastres, Courriers des Maires, etc...

-----

BRETAGNE  
Finistère - 6080 - LE CONQUET, CHATEAU de Penhop

